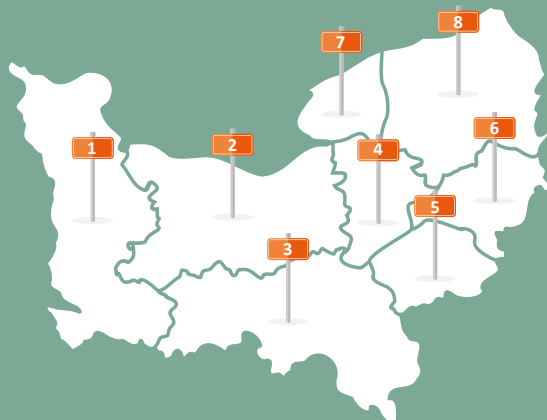


Contacts



1 Manche
06 25 05 47 36

4 Eure Ouest
06 25 05 27 56

7 Seine-Maritime Ouest
06 12 32 55 60

2 Calvados
06 32 86 75 79

5 Eure Sud
07 86 05 57 84

8 Seine-Maritime Est
06 25 05 28 27
06 34 18 87 37

3 Orne
06 20 88 69 37

6 Eure Est
06 25 05 03 92

Responsable du dispositif

06 12 09 03 79

normandie.dsa@ladapt.net

Le Dispositif de Soutien à l'Autodétermination en Normandie est une initiative conjointe de LADAPT Normandie, la Ligue Havraise et la Fondation Normandie Générations.



Ce projet est financé par l'Agence Régionale de Santé Normandie.



@DSA-Dispositif de Soutien à l'Autodetermination

Dispositif de Soutien à l'Autodétermination Normandie





OUVREZ LE CHAMP DES POSSIBLES !

Le Dispositif de Soutien à l'Autodétermination, c'est quoi ?

Le dispositif de soutien à l'autodétermination se place aux côtés des personnes en situation de handicap et / ou de leurs proches pour les soutenir dans l'élaboration de leur projet de vie et la construction de leur parcours. Pour cela, le dispositif met à disposition des facilitateurs de choix de vie.

Quelles sont les missions du facilitateur ?

Le facilitateur de choix de vie vous soutient, vous informe et recherche des moyens avec vous.

Il vous propose un espace de réflexion neutre pour vous aider à :

- ✓ Exprimer vos souhaits, vos envies, vos rêves
- ✓ Définir votre projet, ses étapes et vos priorités
- ✓ Mieux connaître vos droits, les ressources du droit commun et spécialisé
- ✓ Identifier qui peut vous aider à réaliser vos projets
- ✓ Aller vers les personnes que vous avez choisies pour réaliser votre projet
- ✓ Expliquer votre projet et le rôle que vous souhaitez avoir.

Le facilitateur intervient seulement à votre demande et ne fait rien sans vous.

C'est vous qui pilotez !

Le facilitateur peut vous soutenir dans l'élaboration de votre projet, sur tous les domaines de la vie.



Pour qui ?

- ✓ vous êtes une personne vivant avec un handicap
- ✓ vous êtes un proche (famille, ami, aidant...)
- ✓ à tout âge

Comment ça marche ?

- ✓ c'est un service libre et gratuit sans démarche administrative
- ✓ vous pouvez nous contacter quand vous en ressentez le besoin
- ✓ sans durée limitée

L'autodétermination, c'est quoi ?

Être autodéterminé, c'est agir comme le principal acteur et auteur de sa vie, dans les domaines qui comptent pour soi.

Cela implique de :

- ✓ décider de sa vie et faire ses propres choix
- ✓ réfléchir et dire ce que l'on veut pour sa vie
- ✓ se connaître et tester de nouvelles choses pour apprendre
- ✓ prendre des décisions en assurant sa sécurité

